

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 mars 2023**
N°DCM-2023-013
OBJET :
FINANCES

 Compte administratif 2022
 Budget annexe eau

L'an deux mille vingt-trois le lundi six mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 28 février 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents : M. MATHIAS - M. PERREULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. JANNET - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAVY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir : Mme BUJALANCE MERLIN représentée par Mme BAS-DESFARGES - Mme COUTURIER représentée par M. DI CARLO - M. POCHON représenté par M. MORIN - M. DUPUPET représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. LEGRAS - représenté par M. JANNET.

Absent : néant.

 Membres en exercice : 27
 Membres présents : 21
 Membres votants : 26

M. Gilles MARTINON est élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur MORIN pour la présentation du compte administratif 2022 :

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2022 se sont élevées à la somme de 104 573,19 € et les recettes à la somme de 198 922,65 € (l'excédent de fonctionnement 2021 reporté s'élevant à 525 700,98 €).

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement 2022	BUDGET 2022	Mandats émis
011	Charges à caractère général	3 100,00	73,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	1,85
042	Opération d'ordre entre sections	110 000,00	104 498,34
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			104 573,19 €

Chapitre	Recettes de fonctionnement 2022	BUDGET 2022	Titres émis
70	Ventes d'eau	150 000,00	182 159,20
042	Opération d'ordre entre sections	17 000,00	16 763,45
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			198 922,65 €

En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2022 se sont élevées à la somme de 174 151,93 € et les recettes à la somme de 200 938,34 € (le solde d'exécution reporté 2021 est positif à 360 370,92 €).

Vue d'ensemble de la section d'investissement :

Chapitre	Dépenses d'investissement 2022	Mandats émis
040	Opération d'ordre entre sections	16 763,45
21- 23	Opérations d'équipement	157 388,48
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		174 151,93 €

Chapitre	Recettes d'investissement 2022	Titres émis
13	Subventions d'investissement	46 440,00
106	Réserves	50 000,00
040	Opération d'ordre entre sections	104 498,34
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		200 938,34 €

Les restes à réaliser au 31 décembre 2022 s'élèvent à 198 015,17 € en dépenses et sont constitués des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable de Gambetta et Foch.

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 fait apparaître :

- un excédent en section de fonctionnement de 620 050,44 €.
- un excédent en section d'investissement de 387 157,33 €.

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix pour, le Maire sort de la salle au moment du vote),

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget annexe eau ci-dessus détaillé.

Ainsi délibéré le 6 mars 2023

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :
Publication ou notification

Le : 15/03/23

Et dépôt en Préfecture

Le : 15/03/23

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.